

**CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU PROMOTIONNEL
« PRÉPARER NOËL »**

Du 3 novembre 2025 au 16 novembre 2025

En participant au jeu promotionnel « PRÉPARER NOËL », vous acceptez les présentes conditions de participation au jeu « PRÉPARER NOËL », ci-après le « Jeu ». Toute contravention aux présentes conditions ou toute fraude ou suspicion sérieuse de fraude autoriserait MONOPRIX à annuler votre participation au jeu promotionnel.

MONOPRIX HOLDING (ci-après MONOPRIX), société par actions simplifiée au capital de 75 288 300, 00 euros, dont le siège social est sis 14-16 rue Marc Bloch, 92110 Clichy, immatriculée sous le numéro 775 705 601 RCS Nanterre, organise un jeu promotionnel, permettant aux participants de gagner 150€ par tirage au sort instantané, sur le Site Internet MONOPRIX accessible à l'adresse <http://www.courses.monoprix.fr> (ci-après le « Site »).

DUREE DE JEU

Le Jeu débute le 3 novembre 2025 à 10h00 heure de Paris et se termine le 16 novembre 2025 à 23h59.

Par ailleurs, MONOPRIX se réserve le droit de mettre fin au Jeu de manière anticipée en cas de survenance d'un cas de force majeure ou de tout événement extérieur à sa volonté rendant la poursuite du Jeu impossible. La responsabilité de MONOPRIX ne pourra être engagée de ce fait.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure remplissant les conditions suivantes (le « Participant ») :

- Avoir sa résidence habituelle et sa domiciliation bancaire en France (Corse incluse) ;
- Avoir effectué une commande ferme et définitive sur le Site Internet d'au moins quatre (4) produits des marques Bonduelle, Cassegrain, Desperados, Ferrero, Heineken, La laitière, Lay's, Lipton Ice Tea, Liptonic, Panzani, Pom'Potes et/ou Viennois dont la liste figure à l'adresse suivante [Boutique - PRÉPARER NOËL](#) (a) ayant donné lieu à l'affichage de l'offre promotionnelle sur une ou plusieurs pages du Site, ou (b) ayant donné lieu à l'envoi au Participant d'un e-mail l'invitant à bénéficier de l'Offre Promotionnelle à la suite de son achat.

Un rappel des conditions de participation à l'offre est disponible à l'adresse [FAQ - Jeu PRÉPARER NOËL](#)

Toute annulation totale ou partielle, pour quelque cause que ce soit, de l'achat réalisé sur le Site donnera lieu à l'annulation totale de la participation au Jeu correspondante.

Les Participants reconnaissent que leur commande passée sur le Site n'est pas motivée, ni à titre principal, ni à titre accessoire, par l'espérance d'un gain résultant de leur participation au Jeu.

Pour participer au Jeu, le Participant doit disposer d'un accès au réseau Internet et utiliser un des navigateurs internet suivants dont la fonctionnalité JavaScript aura été préalablement activée : Firefox 115+, Safari 16+, Microsoft Edge 115+, Chrome 115+. De même, les systèmes d'exploitation supportés sont : Windows 11, Mac OS 11+ (Big Sur), iOS 15.0+, Android 11.0+. A défaut, MONOPRIX décline toute responsabilité en cas de problèmes techniques rencontrés pour accéder à la campagne promotionnelle.

Sont exclus de la participation au Jeu les membres du personnel de la société MONOPRIX ou de toute société parente au sens de l'article L233-1 du Code de commerce et les membres de leurs familles en ligne directe, ainsi que les membres du personnel des sociétés participant à l'organisation du Jeu et les membres de leurs familles en ligne directe.

Chaque Participant n'aura le droit de participer au tirage au sort qu'une fois par jour (y compris les jours non ouvrables), soit une fois entre 00H00 et 23H59. De même, il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer (même nom, même adresse) par jour.

Les Participants qui tenteraient de participer par des moyens tels qu'automates de participation, programmes élaborés pour des participations automatisées (votes automatisés notamment), utilisation d'informations, email, numéros de clients autres que ceux correspondant à leur identité et adresse et plus généralement par tous moyens non conformes au respect de l'égalité des chances entre les Participants en cours de Jeu seraient automatiquement éliminés.

Seront notamment exclus ceux qui, par quelque procédé que ce soit, tenteraient de modifier les dispositifs du Jeu proposés, notamment afin d'en modifier les résultats. Une même personne physique ne peut jouer avec plusieurs adresses électroniques, ni jouer à partir d'un compte de joueur ouvert au bénéfice d'une autre personne qu'elle-même.

Toute inscription avec des coordonnées inexactes ou incomplètes ou toute tentative de fraude entraînera la nullité de la participation au Jeu et ne pourra donner lieu à l'obtention de la dotation et le lot resterait propriété de la Société organisatrice.

De même, tout comportement abusif (par exemple, annulations ou modifications de commandes répétées dans l'espoir d'un gain, utilisation de plusieurs comptes ou plusieurs adresses email rattachés à la même adresse IP) ayant pour conséquence une dénaturation du principe même du Jeu, toute tentative de fraude ou de tricherie de la part d'un Participant entraînera la nullité de tous ses formulaires d'inscription.

Toute contravention au présent Règlement ou toute fraude ou suspicion sérieuse de fraude autoriserait MONOPRIX à annuler la participation au Jeu correspondante.

MODALITES DE PARTICIPATION

La participation au Jeu sera proposée à chaque Participant après son achat dans les conditions prévue à l'article « Conditions de participation », directement sur le Site ou via un email envoyé 5 minutes après la validation de la commande.

Le Participant aura alors accès à un tirage au sort permettant de gagner 150€ TTC, avec une probabilité de gain de 1 chance sur 200.

Le Participant déclenchera un tirage au sort instantané qui sera alors effectué informatiquement, de manière aléatoire et sans intervention humaine et conformément aux caractéristiques du tirage qui auront été annoncées au Participant sur le Site par email après son achat.

Le Participant sera informé en temps réel (apparition d'une « pop-up » ou affichage sur l'écran d'un message), ainsi que par email, de son gain éventuel.

Le Participant sera réputé avoir définitivement et irrévocablement renoncé à son Jeu s'il ne joue pas dans un délai de 5 jour calendaire après l'achat.

DOTATIONS

Les dotations mises en jeu consistent pour le Participant en un remboursement total ou partiel de la valeur du panier acheté sur le Site dans la limite de 150€ TTC.

Le montant du remboursement correspond au prix TTC effectivement payé par le Participant tel qu'affiché sur la page de confirmation de commande, en tenant compte des frais de port mais également éventuelles réductions ou offres promotionnelles dont le Participant a pu bénéficier par ailleurs.

VERSEMENTS DES DOTATIONS EVENTUELLES

En cas de gain, la somme ainsi gagnée sera versée par MONOPRIX ou par la société participant à l'organisation du Jeu au Participant par virement bancaire, ou selon tout autre mode de paiement qui serait alors proposé par MONOPRIX et choisi par le Participant en lieu et place du virement bancaire.

A cette fin, il sera demandé au Participant de fournir les informations bancaires nécessaires dans un délai de 10 jours. Il pourra le faire en renseignant la rubrique appropriée accessible via l'email reçu en cas de gain.

Le versement du gain visé au paragraphe précédent interviendra dans un délai maximum de 30 jours calendaires après la date d'achat, sous réserve que le Participant ait bien communiqué à MONOPRIX, dans le délai précisé au paragraphe ci-dessus, les informations bancaires ou autres nécessaires.

Le Participant gagnant sera réputé avoir définitivement et irrévocablement renoncé à son gain si les informations précitées nécessaires à la réalisation du paiement du gain n'étaient pas reçues par MONOPRIX à l'issue d'un délai de 10 jours calendaires après sa participation au Jeu.

En cas de paiement du gain au Participant gagnant, MONOPRIX adressera au Participant gagnant un email lui confirmant le virement de ses gains sur son compte. Un délai de 3 à 5 jours peut s'écouler entre la réception de cet email et la réception effective des gains, qui correspond au délai de traitement du virement bancaire.

Les éventuels frais financiers liés à l'encaissement du ou des versements de gains qui pourraient être facturés au Participant par sa banque restent à sa charge exclusive.

La responsabilité de MONOPRIX ne saurait être engagée en cas d'erreur ou de non-distribution d'un avis de gain ou en cas de mauvaise transmission ou de retard du paiement du gain lorsque ces événements sont dus au fait ou à la faute d'un tiers (y compris le fournisseur d'accès Internet, le prestataire fournissant le service de courrier électronique ou une banque) ou du Participant lui-même (y compris en cas de saisie incorrecte de ses coordonnées personnelles et/ou bancaires).

LIMITATION DE RESPONSABILITE

MONOPRIX ne garantit en aucun cas que l'accès au Site sera ininterrompu, facile, fiable, correct, complet, satisfaisant, exempt d'erreurs, rapide ou prompt. MONOPRIX ne garantit pas la pérennité et la stabilité du ou des services offert(s) par le biais du Site, ni que le service répond à vos besoins particuliers ou sera fiable, ininterrompu ou exempt d'erreurs.

La connexion à l'adresse Internet hébergeant le Jeu se fait sous l'entière responsabilité du Participant. En conséquence, MONOPRIX ne saurait être tenu pour responsable de tout dysfonctionnement du réseau empêchant le bon déroulement du Jeu.

En cas de communication à MONOPRIX par l'intermédiaire du Site ou autrement, vous êtes responsable du contenu et de l'exactitude des informations ainsi transmises. Par ailleurs, MONOPRIX exclut expressément la responsabilité du fait des contenus qui seraient transmis par le biais du Site par courriel ou par tout autre moyen de communication.

Sous réserve des dispositions impératives de la loi applicable, dans le cas où la responsabilité de MONOPRIX à l'égard d'un Participant venait à être engagée, le montant de l'indemnité due à ce titre ne saurait excéder la valeur de la dotation mise en Jeu au titre de sa participation au présent jeu promotionnel.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout élément, notamment et sans limitation, tous textes, fichiers, images animées ou non, photographies, vidéos, logos, dessins, modèles, logiciels, marques, autres éléments de propriété intellectuelle et autres données ou informations (ci-après, les « Éléments »), constitue la propriété de MONOPRIX ou du tiers ayant autorisé MONOPRIX à l'utiliser et est protégé par les lois et règlements français et internationaux relatifs notamment à la propriété intellectuelle.

Aucun des Éléments ne pourra en tout ou partie être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué, diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière, à titre gratuit ou onéreux, par un Participant ou par un tiers, quel que soient les moyens et/ou les supports utilisés, qu'ils soient connus ou inconnus à ce jour, sans l'autorisation préalable exprès et écrite de MONOPRIX au cas par cas, et le Participant est seul responsable de toute utilisation et/ou exploitation non autorisée.

DONNEES PERSONNELLES

Des traitements de données à caractère personnel des participants sont mis en œuvre pour les finalités suivantes :

Finalités	1) Organisation et gestion du jeu (participation au jeu, information et gestion des gagnants, attribution et remise des dotations, annonce des résultats) ; 2) Gestion des contestations ou réclamations, contrôles des fraudes et du respect du présent règlement et gestion des éliminations ; 3) Élaboration d'analyses, de statistiques et réalisation d'opérations de reporting
Destinataires	Service marketing, service client, le prestataire en charge de l'organisation du jeu et de la remise des lots, sous-traitant en charge de l'envoi des mails aux gagnants
Données traitées et durées de conservation	Données d'achat, adresse email, IBAN (uniquement pour les gagnants), données de connexion, données de navigation L'ensemble de ces données est conservé 18 mois pour les gagnants, pour les autres elles sont supprimées immédiatement après le tirage au sort.
Base légale	Exécution du règlement du jeu pour la finalité 1) Intérêt légitime pour les finalités 2) et 3)

Le responsable de traitement est la société MONOPRIX située 14-16 rue Marc Bloch, 92110 Clichy.

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données à caractère personnel qui le concernent, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité des données et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après son décès. Le Participant peut exercer ces droits, en contactant notre délégué à la protection des données par courriel à l'adresse suivante : dpo-monoprix@monoprix.fr ou par courrier postal à Service clients MONOPRIX 14/16 rue Marc

Bloch 92110 Clichy. Un justificatif d'identité pourra lui être demandé. L'exercice d'un de ces droits peut être refusé au Participant si sa demande ne remplit pas les conditions posées par la réglementation. Dans cette hypothèse, le Participant en sera dûment informé.

En cas de réclamation, le Participant dispose du droit de saisir la CNIL.

DROIT APPLICABLE, JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit français.

Si tout ou partie de ces conditions de participation est déclarée invalide ou inapplicable par une juridiction ou autorité compétente, les autres dispositions continueront de s'appliquer.

Tout litige pour lequel un Participant et MONOPRIX ne parviendraient pas à un accord amiable sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

CONTACT

Pour obtenir davantage d'informations ou pour toute question concernant les présentes Conditions, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Service E-commerce MONOPRIX
Jeu « PRÉPARER NOËL »
14-16 rue Marc Bloch
92110 Clichy

OU

monoprix@luckycart.com

Fait à Paris, le 23 octobre 2025.